

# On attend toujours !

## POINTS ACQUIS EN DEBUT D'ANNEE A L'ISSUE DES NEGOCIATIONS :

### 1. Les acquis :

- ▶ Participation de l'employeur à la cotisation MGEN à hauteur de **35% pour 2008** au 1<sup>er</sup> juillet.
- ▶ Prime décentralisée : versement en **novembre** à la place de décembre.

### 2. Les engagements :

- ▶ Prime décentralisée : la MGEN s'engage à négocier **et** à aboutir sur les modalités de répartition de la prime (accidents du travail, jours d'absence).
- ▶ Engagement de négociation sur : GPEC, égalité professionnelle, situation des personnels handicapés

## PETITION

↪ **Fin février 2008 : 1567 salariés (40% du secteur Action Sanitaire et Sociale) signent une pétition** afin d'acter la volonté d'ouverture de négociation de la part de l'employeur à l'issue de la NAO (Négociation Annuelle Obligatoire). Ils tenaient à manifester par cette pétition, leur mobilisation et leur détermination pour la suite. En effet, si la satisfaction est réelle vis-à-vis de la prise en charge d'une partie de la cotisation MGEN par l'employeur, l'incertitude demeure en ce qui concerne la **prime décentralisée**. Le versement en novembre était une demande certes, mais c'est bien maigre ! **L'employeur s'est engagé le 5 février non seulement à**

**négocier, mais aussi à aboutir sur d'autres points. A ce jour, l'employeur n'a même pas pris la peine de répondre !...**

↪ Par ailleurs, les salariés dénonçaient également la **dégradation du pouvoir d'achat**. Les revalorisations et les augmentations de la valeur du point se négocient au niveau de la FEHAP.

La pétition a donc aussi été adressée à la FEHAP, afin de soutenir les Organisations Syndicales dans leur action, mais aussi pour montrer à l'employeur FEHAP la colère et une mobilisation de masse des salariés.

## A LA MGEN : toujours rien sur la prime !

↪ L'employeur a fixé environ une dizaine de dates de négociation jusqu'en juin 2008. Divers points ont été abordés, notamment sur la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) et le handicap. En revanche, toujours rien pour la prime ! Il ne reste plus qu'un mois ... La CFDT depuis 4 ans, a un catalogue de propositions bien rempli pour la répartition de cette prime décentralisée. Aujourd'hui, la demande est forte :

Les salariés attendent une ouverture sur :

- ⇒ **la prise en compte des indemnités journalières des accidents du travail pour le calcul de la prime,**
- ⇒ **la non prise en compte des temps d'hospitalisation**
- ⇒ **et une modification du nombre de jours d'absence décomptés. Entre 60 avec la FEHAP et 140 avec l'ancienne convention collective MGEN, il doit être possible de trouver un moyen terme.**

**C'est le minimum acceptable pour une mesure qui ne coûte pas un centime à l'employeur.** Inutile également d'agiter le chiffon rouge de l'absentéisme : la MGEN Action Sanitaire et Sociale, en maladie seule, est à 4,5 %, donc inférieur au secteur privé lucratif et moitié du public.

Les salariés ont montré leur colère fin 2007 et début 2008. Ce ne sont pas les maigres avancées de la NAO qui les a calmés. Ils attendent de pied ferme une réponse significative sur la prime.

## LE POUVOIR D'ACHAT

↳ D'autre part, le second sujet de mécontentement des salariés, c'est le pouvoir d'achat. Nous savons que ce n'est pas uniquement en interne que les solutions peuvent être trouvées.

**Mais c'est peut-être le moment pour l'employeur MGEN de peser de tout son poids dans les négociations afin de défendre son personnel.**

📁 **Au niveau des ARH** (Agence Régionale d'Hospitalisation) : la MGEN doit se faire entendre afin d'obtenir les budgets correspondant aux besoins. Les tutelles n'ont pas joué le jeu en 2002 en refusant de financer les accords signés et agréés, contribuant ainsi à accentuer les déficits des établissements. Aujourd'hui, avec les EPRD (Etats Prévisionnels des Recettes et des Dépenses), la situation est toujours critique. Mais sans financement suffisant, c'est la mort des établissements du secteur Sanitaire et Social.

📁 **Au niveau de la FEHAP** : 2 revendications majeures : l'augmentation significative de la valeur du point, et la revalorisation des catégories professionnelles, surtout pour les indices les plus bas.

↳ La MGEN, 1<sup>ère</sup> mutuelle de France, se plaint à considérer son importance. **Qu'elle nous montre son efficacité!** Maintenant, deux représentants de la MGEN siègent à la FEHAP, nous attendons de voir les résultats de leur action.

Une prime tout de suite répondrait à une situation de crise, à l'urgence.

Mais un réel travail de fond est à mener afin d'améliorer les conditions de travail et les rémunérations. L'employeur a tout son rôle à tenir dans cette bataille, et nous attendons de lui qu'il prenne ses responsabilités en qualité d'employeur représentatif de l'économie sociale !

## DE L'ACTION !

↳ Les salariés de MGEN Action Sanitaire et Sociale contribuent grandement à la qualité du fonctionnement des centres médicaux, ils s'emploient à maintenir l'excellence des établissements. Ils sont compétents et consciencieux, mais aujourd'hui, ils sont aussi désorientés, démotivés, déçus.

**Mais ils restent déterminés !**

**Sans réponse et sans geste significatif de la part de l'employeur, les salariés seront nombreux sur le parvis de la Villette à Paris en juillet 2008 pour l'Assemblée Générale de la MGEN. Et rendez-vous sera pris en septembre pour un vaste mouvement de grève relayé par la presse.**

**Monsieur le délégué national chargé des relations sociales,  
Monsieur le délégué national chargé des établissements**

**LA BALLE EST DANS VOTRE CAMP.... NOUS ATTENDONS !**



**La Cfdt l'ambition au quotidien !!**

**REJOIGNEZ-NOUS.**

**L'information du groupe MGEN en un seul clic responsable :**

**<http://www.cfdt-mgen.org/>**

**Pour celles et ceux qui souhaitent aller plus loin et nous rejoindre, c'est facile !  
Voir l'onglet « adhésion » du site, le délégué syndical local, ou l'un des militants.**

**Pour tous renseignements ou adhésion : Vous pouvez adresser à votre Délégué Syndical local.**

**Ou contacter la Délégation Centrale : Alain CHARRAS, Délégué central UES MGEN  
Pascale SPLAWSKI, Déléguée Centrale M.G.E.N. Action Sanitaire et Sociale, 06 80 67 36 46  
Gilles FOUACHE, Délégué Central Cadre M.G.E.N. Action Sanitaire et Sociale, 06 99 16 16 37**